JUIN 2025

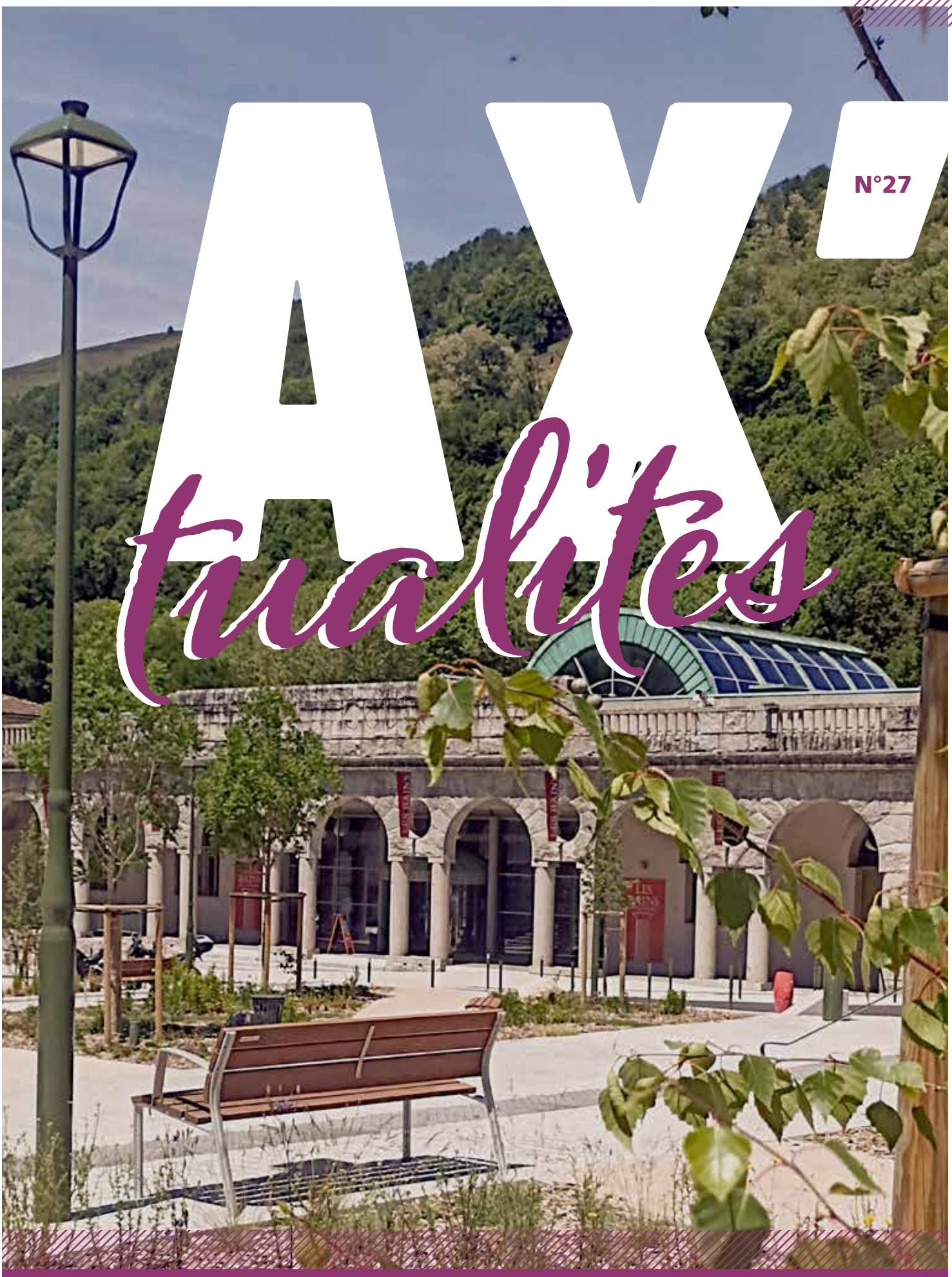

AX-tualités

N°27

LETTRE D'INFORMATION DE LA VILLE D'AX-LES-THERMES

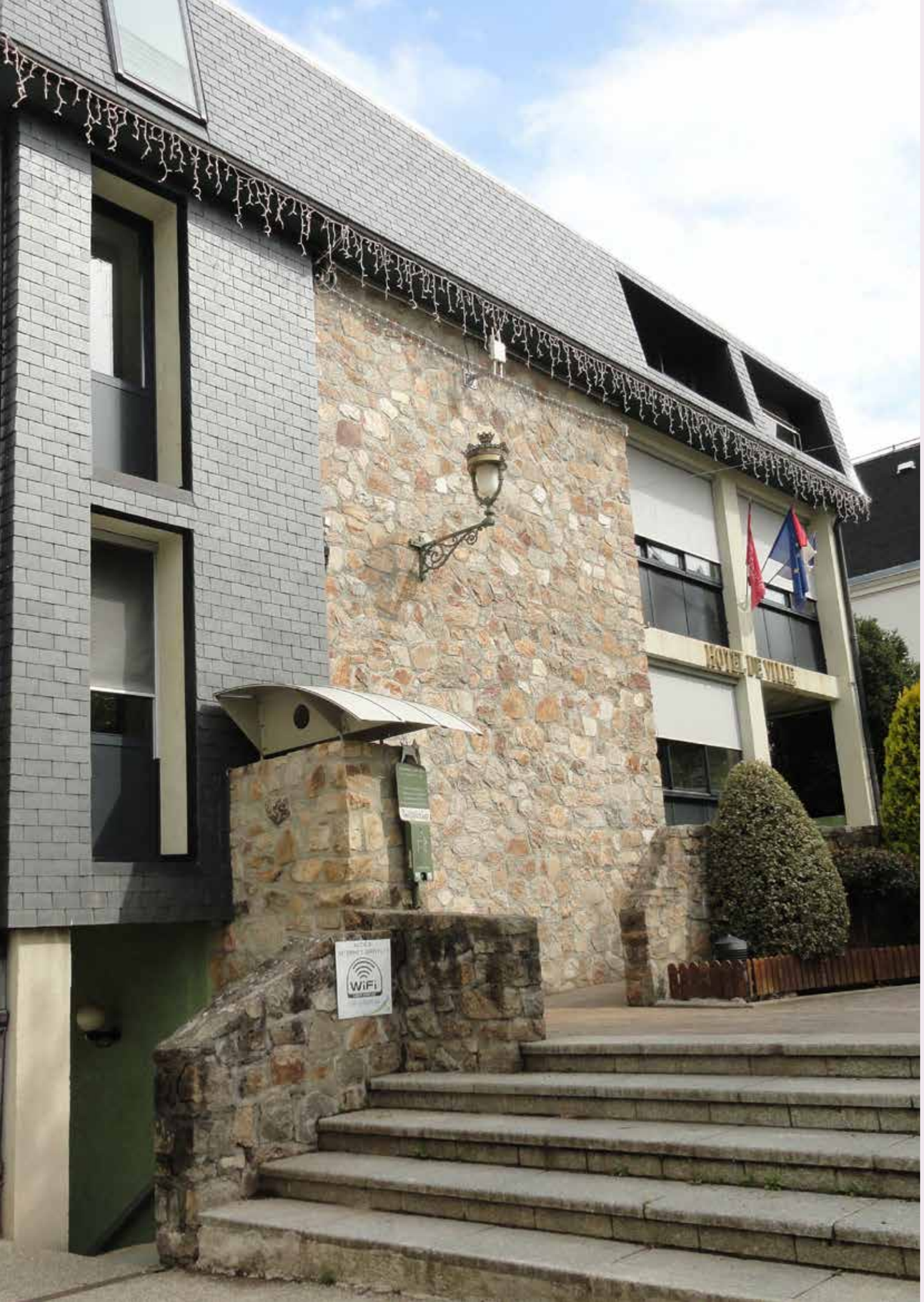

SOMMAIRE

Page 4
• Budget municipal

Page 6
• Réaménagement du cœur de ville
• Développement du logement à Ax-Les-Thermes : des projets concrets en marche !

Page 8
• Acqs : bilan 2024 et cap sur l'équilibre en 2025
• Hôtel Mercure : c'est parti !

Page 10
• La station Ax 3 Domaines
• Label Tourisme et Famille Plus

Page 12
• Ax'animation

Page 14
• Un été riche en fêtes, spectacles et découvertes

Page 16
• Parc d'Espagne : une nouvelle jeunesse pour la piscine municipale !
• Sport et nature
• Le CHSL (Centre Hospitalier Saint-Louis) s'engage pour les maladies rares

Page 18
• Le CCAS, un acteur essentiel de la solidarité locale
• Accompagnement des personnes en difficulté
• Cour d'école et changement climatique
• Rénovation des logements à la gendarmerie

Page 20
• L'adressage : compétence communale
• Label qualité, confort, hébergement
• Résidence Entrée Sud

Page 22
• Travaux divers
• Quelques rappels !
• Transmission réussie : bienvenue à eux !

Page 24
• De la promenade... Aux allées.

ÉDITORIAL

CHÈRES AXÉENNES, CHERS AXÉENS,

> Cet été va marquer l'achèvement de travaux majeurs qui ont nécessité beaucoup de temps de préparation.

Nous commencerons par citer :

• L'espace cœur de ville en gestation depuis le mandat précédent et réalisé en concertation avec les habitants pour un espace que les Axéens et la population accueillie se sont déjà appropriés.
Dans ce cadre, il était important de traiter l'accessibilité, la désimperméabilisation et une végétalisation pouvant faire face au réchauffement climatique.

• Le parc d'Espagne, projet ambitieux de rénovation complète d'espace qui était très vieillissant, mise en conformité de la piscine et modernisation des espaces de jeux de raquette.

• Réfection complète des voies et réseaux pour Entresserres (chantier compliqué) en minimisant au maximum l'impact sur les habitants.

• Mais aussi l'engagement de travaux plein d'avenir : logement à l'année avec Alogea à Entresserres, achat de l'hôtel du parc pour d'autres logements sociaux,

• Début de réaménagement de la cour d'École en concertation avec les enseignants, les enfants, le personnel des CLAE.

Nous n'oublierons pas pour autant les piliers dans notre économie :

• Le travail à la création du Syndicat mixte qui nous permettra de porter les investissements sur Ax 3 Domaines,

• La préparation d'un plan d'investissement avec nos partenaires pour le thermalisme.

Deux thèmes sur lesquels nous voyons que nous ne pouvons avancer seuls et que nous devons nous fédérer avec la communauté de communes, le département, la région et la caisse des dépôts et consignation.

> Il me reste à vous inviter avec Monsieur le Préfet, la présidente de la Région et les élus du département à l'inauguration de la place le 28 juin à 17h avant le feu de la Saint-Jean.

Le Maire
Dominique Fourcade

BUDGET MUNICIPAL

Voté lors de la séance du Conseil Municipal du 9 avril 2025.

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement 5 214 707 €
Investissement 5 398 457,16 €
Total 10 613 164,16 €

Dans un contexte d'économie d'énergie et des ressources, la commune continue ses efforts pour mettre en place les adaptations nécessaires au changement climatique brutal qui atteint les Pyrénées.

Restrictions d'eau, sobriété énergétique, investissements raisonnés sur la station de ski, rénovation performante des bâtiments, développement des mobilités douces…
Les chantiers sont nombreux et exigeants.

Ils sont repris, détaillés et explorés dans le cadre de la convention de revitalisation du territoire préparée par notre chef de projet « Petites Villes de Demain » afin qu'Ax-les-Thermes, bourg centre de la communauté de communes, connaisse dans les années à venir un développement à la hauteur de ses capacités et atouts.

Les recettes liées aux taxes foncières et d'habitations sur les résidences secondaires restent les principales ressources de la collectivité.

Il n'est pas proposé pour cette année 2025 d'évolution des taux d'imposition qui restent ainsi constants :

- 50,31 pour la taxe foncière sur le bâti
- 88,02 pour la taxe foncière sur le non bâti
- 15,2 pour la taxe d'habitation

BUDGET STATION

Fonctionnement 3 320 760 €
Investissement 4 440 274,86 €
Total 7 761 034,86 €

Cette année, la section de fonctionnement du budget station est équilibrée suite à une part variable de la redevance importante qui résulte d'une bonne saison 2024 / 2025.

Les investissements indispensables et très conséquents menés les années antérieures ont permis de renforcer la couverture du domaine en neige artificielle et d'aménager le bas des Campels afin de mieux répartir les flux sur l'ensemble du domaine : ils ont entraîné, sur le budget annexe, une forte augmentation de la dotation aux amortissements des biens qui n'est plus compensée chaque année par la redevance versée par l'exploitant.

Cette redevance devrait être tous les ans de 2 000 000 € pour que le budget soit équilibré. Or la part fixe est de 1 700 000 €.

Le budget n'est donc équilibré que les années de très forte fréquentation et de charges contenues qui permettent le versement à la commune d'une part variable de redevance.

Dans ce contexte contraint, la commune centre ses investissements sur les seules dépenses obligatoires, notamment les dépenses liées aux grandes inspections des remontées mécaniques.

Les travaux prévisionnels de l'année 2025 d'un montant de 1 984 726,86 € sont pour l'essentiel constitués des travaux de grandes inspections.

Il est également prévu la poursuite des études pour l'aménagement futur d'un télécabine 10 places Bonascre - Le Saquet, du remplacement de pylônes sur le TSK Lusclade, d'amélioration du garage du TC16 et du renforcement de l'enneigement artificiel.

Le remboursement du capital de l'emprunt s'élève à 1 256 766 € et la reprise des subventions pour un montant de 946 406 €.

BUDGET CAMPING

Fonctionnement 160 500 €
Investissement 329 500 €
Total 490 000 €

L'année 2023 s'est clôturée avec un excédent de la section de fonctionnement qui a pu être affecté à la section d'investissement, il en est de même au niveau de la section d'investissement dont le résultat de clôture est positif.

Ces résultats devront permettre de réaliser les travaux de gros entretien et d'accessibilité du camping sans recours à l'emprunt.

BUDGET THERMOLUDIQUE

Fonctionnement 423 464 €
Investissement 631 018,78 €
Total 1 054 482,78 €

La section de fonctionnement dégage cette année une capacité d'autofinancement de 92 099 € du fait du versement de la part variable de la redevance.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 631 018,78 €, elles sont constituées de l'excédent n-1 reporté, de l'excédent de la section de fonctionnement, de la dotation aux amortissements et du FCTVA.

Les dépenses d'investissement prévisionnelles sont constituées :

- 104 564 € pour la dotation aux amortissements des subventions perçues,
- 50 000 € pour une étude permettant de sécuriser la ressource en eau,
- 336 794,78 € pour effectuer les travaux d'entretien à la charge du délégant,
- 139 660 € pour le remboursement du capital de la dette.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Fonctionnement 20 245,26 €
Investissement 253 185,85 €
Total 273 431,11 €

Le budget annexe des énergies renouvelables est un budget très récent. Il a été créé en 2020.

Il traduit la volonté du conseil municipal de participer à l'effort de production d'énergies renouvelables.

La commune est inscrite dans une démarche vertueuse afin de tendre à être une commune à énergie positive.

Les recettes sur cette section sont en augmentation et comprennent les recettes liées à la revente d'électricité produite sur les toits de la TC16 et de l'école.

Toutefois ces recettes ne permettent pas de couvrir l'amortissement des dépenses et la charge de l'emprunt, l'absence de subventions sur ce type de projet et l'impossibilité réglementaire de maîtriser les tarifs ne permettent pas au budget d'être équilibré.

Une subvention d'équilibre depuis le budget principal sera nécessaire pour un montant de 3 022,79 € : elle est due à la contrainte actuelle de gérer ces dépenses dans le cadre d'un budget M4.

RÉAMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLE

La date d'inauguration de la place est arrêtée pour le 28 juin à 17h et vous êtes tous d'ores et déjà chaleureusement invités à y participer

Ce projet engagé par des études lors du mandat précédent a nécessité 5 ans pour voir le jour !

> Le projet final a pu être établi sur la base de terrasses alpestres et largement végétalisées en partie basse, une grande esplanade dégagée permettant l'organisation d'événements festifs d'ampleur.

Le résultat est là; Un lieu à vivre, aussi bien au quotidien par des déambulations sur les différents étages, pour se tremper les pieds dans le bassin du roc du couloubret ou lors d'évènements festifs comme l'animation de l'association des commerçants sur une esplanade qui s'y prête totalement.

Aujourd'hui nous voici à l'aube d'un renouveau avec des commerces qui profitent d'une mise en valeur particulière et de terrasses agrandies qui devraient faciliter l'offre, mais aussi un lieu plus agréable à vivre - bancs ergonomiques, végétalisation renforcée et des bassins mettant en scène l'eau thermale. Les habitants s'approprient d'ores et déjà l'espace !

L'accessibilité a été particulièrement soignée tant pour l'accès au parc du Casino qu'au bâtiment du Casino, qui était très difficile en fauteuil roulant. Celle-ci peut se faire facilement avec des rampes adaptées, voire même un accès horizontal depuis la rue de l'horloge en passant devant le restaurant "Couteaux Fourchettes".

> La végétalisation a été choisie avec l'association des naturalistes Ariégeois, qui nous accompagnent systématiquement sur tous les projets de la commune pour avoir des plantes résilientes qui supportent le changement climatique.

Elle reprend les étages montagnards… nous vous laissons découvrir le gispet …et les autres plantes. Le goutte-à-goutte d'arrosage des divers plants, se fait avec des récupérateurs d'eau des toitures.

Borne d'arrêt minute, places handicapées, borne de recharge vélo électrique… tout est fait pour que nous puissions profiter de cet espace qualitatif et des commerces qui le jouxtent.

Le pont sur la Lauze a été refait par le département. Ce chantier devait être porté concomitamment aux nôtres. C'est sûrement lui qui a le plus perturbé la vie de nos concitoyens mais il était impératif d'engager ces travaux de sécurité.

Le projet définitif prévoit ultérieurement le traitement de la place du Breilh et celui de l'ex RN 20 jusqu'à la gare toujours en privilégiant les déplacements en mobilité douce ainsi que le lien entre les deux parties centrales de notre commune.

"Dessein de Ville", l'agence toulousaine qui réalise l'aménagement, a déjà remporté de nombreux prix lors de ses nombreux projets ces dernières années parmi lesquels, par exemple, Deux Victoires d'Or du Paysage à Mont de Marsan et à Montauban, le 1° prix Espaces publics neufs à Biganos, le prix Architecture Occitanie à Bozouls, le prix Défis Urbains à Decazeville pour ne citer qu'eux.

Gageons que l'aménagement du centre d'Ax leur permettra d'en remporter d'autres !

En fin de ce journal, retrouvez l'histoire de cette place au fil des siècles.

DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT À AX-LES-THERMES : DES PROJETS CONCRETS EN MARCHE !

Début mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir David Spanghero, président d'Alogea, bailleur social de l'Aude, venu confirmer des engagements pris dès 2019 pour notre commune.

Malgré les retards liés au Covid et à la flambée des coûts de construction, le projet de logements à Entresserres est relancé, grâce au soutien essentiel de la Communauté de communes de la Haute-Ariège à travers le Plan Habitat.

Une convention vient d'être signée pour la réalisation de 15 logements :

- Un petit collectif de 12 appartements
- Et 3 maisons en bande

> Ce projet marque une première étape importante pour loger les actifs du territoire, notamment les familles et familles monoparentales, dans une dynamique de mixité sociale : 90 % des habitants du secteur pourraient y être éligibles.

Planning prévisionnel :

- Lancement des travaux de voirie et de réseaux avant fin 2025
- Démarrage des marchés de travaux à l'automne, livraison estimée courant 2027
- En parallèle, Alogea s'engage également dans la réhabilitation de l'Hôtel du Parc, acquis par la commune avec le concours de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie (EPF).

Le projet prévoit : 8 logements familiaux dans le bâtiment existant réhabilité et 5 logements T2/T3 adaptés aux personnes âgées dans le parc, type résidence autonomie, pour accompagner le vieillissement tout en maintenant les aînés chez eux.

Ce dernier projet est conditionné à l'obtention de subventions de l'État via le fonds friches, pour lequel nous sommes actuellement en attente de réponse.

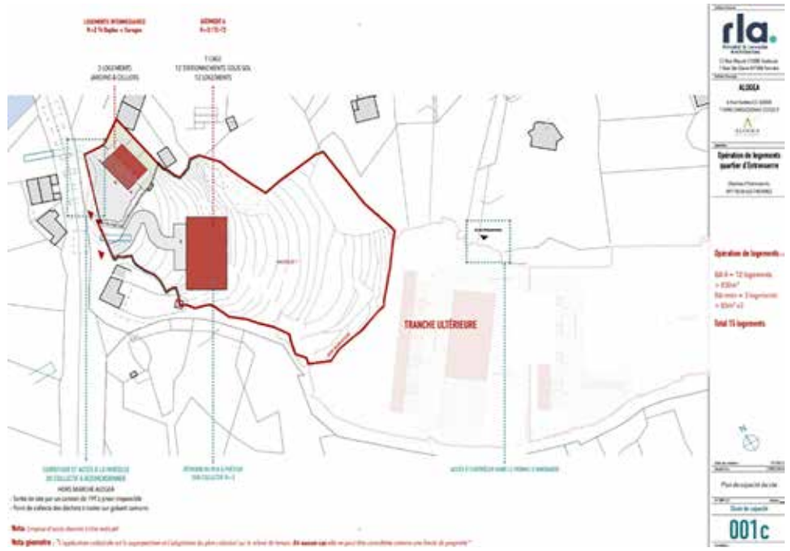

ACQS : BILAN 2024 ET CAP SUR L'ÉQUILIBRE EN 2025

Par Alain Pibouleau, Président du Conseil d'Administration de la SEMTTAX.

UN TOURNANT DÉCISIF POUR LE THERMALISME À AX-LES-THERMES

L'année 2024 a marqué un changement majeur dans l'histoire du thermalisme à Ax-les-Thermes.

> En novembre 2023, la SEMTTAX a racheté la STAX pour 3,6 millions d'euros, mettant un terme à plus de 30 ans de gestion privée sous Eurothermes.

Cette acquisition a été un acte fort : la structure affichait un déficit cumulé de 1,2 million d'euros sur les deux années précédentes et était au bord de la faillite. Le défi était donc de taille : redresser la situation économique tout en préparant l'avenir.

UNE RECONSTRUCTION STRUCTURELLE ENTAMÉE DÈS LE PRINTEMPS

> Dès les premiers mois de 2024, la SEMTTAX a engagé une réorganisation profonde avec la réintégration de fonctions essentielles telles que les ressources humaines, la comptabilité et la stratégie commerciale.

Cette restructuration a permis de poser les bases d'une nouvelle dynamique.

Parmi les premières réalisations notables :

• La rénovation complète de l'espace spa des Bains du Couloubret,

• L'installation du robot masseur « Milo », utilisant l'intelligence artificielle, une première dans la région,

• La création d'une nouvelle identité de marque, ACQS, construite autour de trois valeurs : soin, hospitalité et expertise,

• Le lancement de mini-cures de bien-être « Aqua » (Boost, Respire, Detox), intégrant un diagnostic personnalisé via l'outil MASAK.

UN CHANGEMENT DE DIRECTION POUR CONSOLIDER LA RELANCE

Cette dynamique a toutefois connu une phase de turbulence avec une gestion jugée trop dispendieuse de la part du directeur nommé fin 2023 et surtout une vision différente qui ne laissait pas une place centrale au thermalisme de santé.

Le Conseil d'Administration a réagi rapidement en juillet en mettant fin à son contrat.

La direction générale de la STAX a alors été confiée à Anne Chevalier, arrivée en février, dont l'expérience dans la direction financière assure désormais stabilité et pilotage rigoureux.

CAP SUR 2025 : ATTEINDRE L'ÉQUILIBRE

Dans un contexte économique tendu où l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat poussent les Français à arbitrer leurs dépenses de loisirs, 2025 sera une année clé.

> L'objectif est clair : revenir à l'équilibre budgétaire pour garantir la pérennité du thermalisme axéen.

Plusieurs actions sont prévues :
• la transformation digitale grâce à la mise en service d'un nouveau site internet et d'une billetterie électronique,

• la réouverture du Teich de juin et octobre, avec un accueil modernisé et un espace détente entièrement rénové,

• une nouvelle stratégie commerciale avec des campagnes de relance des anciens curistes, développement de partenariats régionaux et lancement officiel des mini-cures Aqua, plus accessibles et adaptées à un public recherchant des séjours courts et tournés vers le bien-être,

• l'enrichissement de l'offre avec des ateliers gratuits : réflexologie palmaire, conseils nutrition, étirements, découverte des produits locaux, balades, pour différencier notre destination vers le bien-être.

DES PERSPECTIVES AMBITIEUSES POUR 2026 ET AU-DELÀ

En 2025, l 'objectif prioritaire est le retour à l'équilibre financier, condition indispensable pour envisager sereinement les investissements d'envergure prévus à partir de 2026 :

• l'isolation et la climatisation du Grand Tétras,

• la modernisation complète du Teich,

• l'extension possible des capacités d'hébergement.

> Avec une gestion responsable, ambitieuse et tournée vers l'avenir, la SEMTTAX vise à faire d'Ax-les-Thermes une destination thermale et de bien-être de référence en Occitanie.

HÔTEL MERCURE : C'EST PARTI !

Le Château de Villemur, emblématique demeure perchée au-dessus d'Ax-les-Thermes, amorce une nouvelle étape de son histoire avec l'ouverture du complexe hôtelier Mercure.

> À la croisée du patrimoine et du développement, ce projet d'envergure, porté par le groupe Cité Hôtels, s'inscrit dans une volonté affirmée de redynamisation du territoire.

Le projet n'aurait pu voir le jour sans une mobilisation institutionnelle forte.

En effet, son montage financier – complexe – a nécessité la participation conjointe de plusieurs partenaires : la Région Occitanie, la Caisse des Dépôts, le Département de l'Ariège, la Communauté de Communes de la Haute-Ariège (CCHA) et la commune d'Ax-les-Thermes.

Grâce à cet effort collectif, un investissement global de 16 millions d'euros a pu être réuni, permettant de garantir l'équilibre économique du projet et de préserver l'intérêt général.

L'ensemble, situé à proximité immédiate du centre thermo-ludique et des télécabines d'Ax 3 Domaines, a été pensé comme un lieu de séjour alliant patrimoine, confort moderne et respect de l'environnement.

L'établissement propose également un spa, un espace de soins, une piscine extérieure, un restaurant bistronomique ouvert 7 jours sur 7, ainsi qu'un service de restauration légère en journée.

> Au-delà de sa dimension touristique, ce nouvel équipement représente un levier concret pour l'économie locale.

Il prévoit la création d'une trentaine d'emplois, dont la majorité sera pourvue à l'échelle du territoire, dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.

Le directeur de l'établissement, en lien avec les acteurs locaux (office de tourisme, Casino, thermes, Ax Animation), souhaite inscrire ce projet dans la dynamique d'animation de la ville à l'année.

En redonnant vie à un bâtiment patrimonial tout en créant un lieu d'accueil moderne et ouvert, le projet participe activement à renforcer l'attractivité d'Ax-les-Thermes, entre tourisme, emploi et valorisation du cadre de vie.

STATION AX 3 DOMAINES

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL

Le lundi 26 mai, les élus du conseil départemental ont voté la création d'un syndicat mixte des stations de montagne qui regroupe les syndicats existants (Haute-Ariège, Monts d'Olmes et Guzet) et donc les huit stations de ski du département.

Ce syndicat doit permettre de mettre en place une subvention d'équilibre global d'environ 3 millions d'euros par an et de percevoir les recettes de remontées mécaniques totales d'environ 12 millions d'euros (majoritairement issues de la station d'Ax 3 Domaines, la plus grosse station du département.).

> En contrepartie, le syndicat prévoit des investissements de 86 millions d'euros sur 15 ans, dont 47 millions pour Ax-3-Domaines.

Cette structure pourra s'appuyer sur les investisseurs institutionnels tels que la Banque des territoires, la Compagnie des Pyrénées et la Région Occitanie afin de déployer le projet de modernisation de nos stations et leur adaptation au changement climatique et au passage vers le quatre saisons.

> Ce nouveau syndicat doit entrer en action à l'automne.

Une procédure de délégation de service public sera ensuite lancée pour attribuer la gestion des sites à un opérateur commun à partir de l'hiver 2026-2027.

Par Stéphane Faber, directeur de l'ESF Ax 3 Domaines

ESF : UNE BELLE SAISON

Le 72ème Challenge Pyrénéen des écoles du ski français s'est déroulé cette année à Barège.

Il clôt traditionnellement la saison sur deux jours d'épreuves (slalom spécial et géant, ski et snowboard cross, télémark et course en ski de randonnée.

L'équipe de l'ESF d'Ax Trois Domaines remporte pour la troisième fois consécutive le trophée «Blasco» qui valorise la meilleure équipe au classement général toutes disciplines confondues.

> C'est un record avec plus de mille points obtenus pour ses 17 coureurs. L'équipe d'Ax se classe première devant La Mongie, Pyrénées 2000 et les quatorze autres équipes représentées.

Notre école remercie chaleureusement toute l'équipe de Barèges (ESF, station, municipalité, thermes, commerçants) qui nous a organisé dans la joie et la convivialité une superbe fête sportive.

Il est maintenant temps pour nos monitrices et nos moniteurs de ranger les planches avant de se tourner vers leurs activités estivales.

Le bilan de notre saison 2024-2025 est bon, quasiment à l'identique de l'année passée, il ne tient pourtant qu'à deux mètres de neige naturelle cumulée sur l'ensemble de la saison. C'est donc grâce à la production de la neige de culture que l'activité autour de notre station est préservée lors de ces cycles de faibles précipitations.

Certes, l'avenir de notre activité remonte petit à petit vers nos sommets, mais notre station garde des atouts avec le plateau du Saquet à deux mille mètres d'altitude et un bon nombre de pistes existantes au-delà de cette altitude.

Nous restons sereins mais pragmatiques face au changement climatique. Notre station comme notre école devront s'adapter ensemble pour relever ces nouveaux défis.

C'est aujourd'hui avec une attention professionnelle toute particulière que nous restons à l'écoute de la nouvelle organisation à venir pour nos stations ariégeoises.

> Un grand Merci à tous nos clients, partenaires et tous nos amis des Pyrénées Ariégeoises et d'ailleurs !

DÉVALKART : POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DU PLATEAU DU SAQUET

Pour des raisons techniques, l'ONF ne laisse plus utiliser la Griole pour cette activité qui remporte beaucoup de succès.

> Une nouvelle piste est donc aménagée.

Cet été, il est possible de réserver en ligne et les créneaux de descente ont été presque doublés. Un vrai plus !

Sur le plateau du Saquet toujours un point chaud, sandwicherie à disposition.

La lac du Saquet verra son étanchéité refaite et une passerelle installée pour devenir un spot de pêche ludique.

LABEL TOURISME

La commune d'Ax-les-Thermes renouvelle sa classification en Station Touristique et ce pour les douze années à venir.

Un label que seules trois villes ariégeoises détiennent : Mirepoix, Foix et Ax-les-Thermes !

Un dossier exigeant et difficile à monter notamment avec les nouveaux critères créés en 2023 et liés au développement durable du tourisme : le développement des mobilités douces et durables, la sobriété énergétique, la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, et la mise en valeur des circuits courts et de l'économie circulaire.

Au-delà de mettre en œuvre une politique touristique, la commune doit offrir une capacité d'hébergement diversifié et de qualité pour l'accueil d'une population non résidente, un office du tourisme classé, des commerces de proximité variés.

> Grâce à ce label, la commune bénéficie d'une dotation globale forfaitaire bonifiée.

LABEL FAMILLE PLUS

Par Marc Loison, élu en charge de la labellisation

Une mobilisation collective au service des familles.

Le Comité national de l'ANMSM (Association Nationale des Maires des Stations de Montagne), réuni ce 3 juin, a validé l'attribution du Label Famille Plus à notre destination.

Ce label couvre Ax-les-Thermes, la station Ax 3 Domaines, la vallée d'Orlu et le Chioula. Ax-les-Thermes et ses stations labellisées Famille Plus : une mobilisation collective au service des familles.

Pour mémoire l'audit s'est déroulé pendant la période des vacances de février 2025.

Cette reconnaissance vient récompenser un travail collectif remarquable, mené pendant plusieurs mois. Au-delà du label, c'est avant tout une dynamique de territoire qui s'est mise en place.

Hébergeurs, loueurs de matériel, écoles de ski, restaurateurs, Office de Tourisme, Savasem, Ax'Anim et l'ensemble des acteurs de la station ont su se rassembler autour d'une vision commune : offrir aux familles un accueil global, qualitatif et chaleureux.

> Tous ont su travailler ensemble, dans le même sens, avec une vraie envie de partager et de construire collectivement.

Cette démarche a permis de créer une véritable cohésion entre les socio-professionnels, avec une volonté partagée d'amélioration continue.

Chacun y a trouvé du sens et du plaisir, autour d'un objectif commun : rendre le séjour des familles plus simple, plus agréable, plus adapté.

Le label garantit désormais des services concrets pour les familles: tarifs "tribu" chez tous les partenaires, menus enfants diversifiés pour éviter le classique «steack frites», équipements adaptés (sanitaires, tables à langer), accueil en halte-garderie…

La station s'engage aussi sur des animations pour tous les âges et pour toutes les générations, été comme hiver et la communication est renforcée autour de la sécurité, de la nature et de l'environnement.

> Grâce à cette démarche, notre station bénéficiera d'une meilleure visibilité nationale et internationale, notamment via France Montagnes.

AX'ANIM !

Par Marie-Agnès Rossignol, Présidente d'Ax Animation

Ax Animation continue de porter haut les couleurs de la culture et de l'animation. Fidèle à sa vocation, elle propose tout au long de l'année un programme riche et dense, mêlant animations festives, événements culturels de qualité, et actions éducatives en direction de tous les publics.

Une animation de la ville soutenue par la commune et ses partenaires

Si l'animation de la ville ainsi que le soutien aux associations, aux manifestations sportives et festives sont essentiellement portés par la commune d'Ax-les-Thermes, des partenariats précieux permettent d'enrichir les différentes propositions grâce par exemple à la SAVASEM (en hiver comme en été), ou encore la SEMTTAX, pour les guinguettes sous la halle, qui animent les mardis d'été.

Ax Animation et la commune soutiennent et participent aussi à l'organisation des événements des associations, événements qui contribuent à l'animation de la ville : gala de danse, ateliers du Sel, fête de l'école de musique, bourse des écoles de ski ou bien sûr, manifestations de l'association des commerçants qui, les premiers, ont investi nos belles allées pour des propositions originales et réussies.

> Merci aux associations axéennes et merci aux agents municipaux et aux salariés d'Ax Animation, tous œuvrent dans la même direction pour faire vivre et rayonner notre belle cité.

Des manifestations culturelles pour les enfants du territoire et les habitants de la Haute Ariège !

Les projets culturels portés par Ax Animation sont financés par la ville mais aussi par des acteurs incontournables : la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Région Occitanie, le Département de l'Ariège, la Communauté de communes Haute Ariège ou le Casino JOA, notamment pour les spectacles des Grands Chemins.

Ax Animation est aujourd'hui un acteur culturel reconnu par la Région et le Ministère de la Culture. Elle a la particularité de gérer le seul cinéma de la Haute-Ariège, offrant un accès à la culture cinématographique à l'ensemble des habitants du territoire.

Des villages aux côtés d'Ax'Anim pour que la culture soit partagée sur tout le territoire.

Ax Anim a déposé, grâce au soutien et à l'aide précieuse d'Anne Paul du PETR, une candidature à des fonds européens (Leader) pour un projet de territoire ambitieux : des résidences artistiques et des actions culturelles à destination des écoliers, des collégiens, de nos aînés dans les ephad et de tous les habitants de la Haute-Ariège.

Dans cette optique, Ax Anim a proposé aux communes de la Haute-Ariège de participer activement à la diffusion culturelle et à ce beau projet de territoire. Un grand merci aux mairies d'Orlu, de L'Hospitalet, d'Appy et d'Albiès qui ont répondu présentes. Ce maillage territorial renforce l'idée que la culture est l'affaire de tous, et qu'elle se partage au plus près des habitants, quel que soit leur village.

> Ax-les-Thermes et sa vallée peuvent être fières de cette dynamique culturelle vivante, inclusive et créative.

Et ce n'est qu'un début… car l'été s'annonce tout aussi riche !

AX ANIM

RETOUR SUR UN PRINTEMPS ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Le printemps 2025 a été marqué par de nombreuses actions culturelles à destination des enfants et des jeunes du territoire :

• Résidence de territoire de la compagnie « La Sensitive", qui a mené des interventions auprès des collégiens et écoliers.
Ce partenariat se poursuivra en 2025-2026 avec d'autres établissements scolaires.

• Carnaval des écoles et carnaval des CLAE, moment de fête et de création partagé par de nombreux élèves.

• Dispositifs École et Collège au cinéma, permettant une éducation à l'image dès le plus jeune âge.

• La Semaine de la Poésie, organisée dans le cadre de la labellisation "Village en Poésie"; et financée par le dispositif Territoire Éducatif Rural (TER), a rencontré un véritable succès.

Pendant cinq jours, un programme d'actions poétiques développées par Ax Animation en partenariat avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), les commerçants, les services de la ville, des enseignants et des bénévoles investis.

Une poétesse est intervenue dans plusieurs écoles, tissant un lien sensible entre la poésie et le quotidien des élèves.

> Point d'orgue de cet événement: l'installation d'un promenoir poétique dans le parc du Teich, une invitation à la rêverie, à découvrir absolument !

Village en Poésie

UN ÉTÉ RICHE EN FÊTES, SPECTACLES ET DÉCOUVERTES À AX-LES-THERMES !

L'été 2025 s'annonce intense, festif et haut en couleur à Ax-les-Thermes ! Entre rendez-vous réguliers, grands temps forts culturels et animations familiales, Ax Animation vous propose une saison estivale qui fera le bonheur de tous.

Voici un aperçu de ce qui vous attend…

Avant les Estivales : la Fête de la Saint-Jean

Samedi 28 juin – Inauguration des nouvelles allées et Feu de la Saint Jean

A 17h tous les Axéens sont invités à l'inauguration de la nouvelle place, allées Paul Salette

A partir de 19h Fête populaire et chaleureuse, la Saint-Jean marque le début de l'été à Ax-les-Thermes.

Venez admirer le traditionnel feu de la Saint-Jean et danser (et vous tremper) autour du bassin des ladres au rythme de DJ Kapeow (Hublot Event). Une soirée conviviale pour petits et grands !

ESTIVALES 2025 : LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

Des ateliers pour les enfants, les adolescents et les adultes, au cours de l'été, seront délivrés par les artistes invités !
A retrouver sur le site d'Ax Animation.

GUINGUETTE DES THERMES SOIRÉES DANSANTES

Tous les mardis du 3 juin au 14 octobre (sauf les 22 juillet et 26 août) de 19h à 22h, la Halle du Parc du Casino s'anime avec des soirées guinguette : musette, danse de salon, variétés…

Ambiance festive assurée, avec buvette et restauration sur place.

INITIATION PÊCHE POUR LES ENFANTS

Avec La Fario, **jeudi 17 juillet, mardi 5 août et mardi 19 août** – de 15h à 17h au Parc du Teich

7 € par enfant | 12 € pour 2 enfants de la même famille.

Inscription obligatoire la veille à l'Office de Tourisme.

Goûter offert à chaque participant !

CINÉMA EN PLEIN AIR ENTRÉE LIBRE

Rendez-vous sous la Halle à 21h30 pour une séance de cinéma sous les étoiles :

Mercredi 16 juillet, jeudi 7 août, mercredi 20 août

Des films tout public à savourer en famille !

ESTIVALES 2025 : LES TEMPS FORTS

SEMAINE D'INAUGURATION

• **Mercredi 9 juillet**
Halle du Parc du Casino (21h) : Acroconcert - Compagnie Jupon - Trapèze, mât chinois, violoncelle et chansons poétiques, oniriques et déjantées ! / Tout public dès 12 ans - Durée : 1h

• **Vendredi 11 juillet**
Théâtre du Casino (18h30) : Sortie de résidence Soyons Sauvages – Cie Jupon

• **Samedi 12 juillet**
Spectacles d'Ax les thermes à Orlu avec l'ACAP

- 18h30 : Montanhar – Cie Mega Super Theatre (à Orlu)

• **Dimanche 13 juillet**
Soirée festive sous la Halle :

- 20h30 : Orchestre Les Frangins

- 23h : Spectacle pyrotechnique et déambulatoire Su Talka – Cie basque Deabru Beltzak

- Buvette assurée par le club d'escalade Les Margouill'AX

• **Mercredi 30 juillet**
- Halle parc du Casino (19h) : Cabaret de cirque par ESACTO LIDO (école supérieure de cirque de Toulouse)

• **Mercredi 6 août** – Place Roussel (18h30)
• **Jeudi 7 août** - Terrasse du Croque Soleil, Bonascre (17h)
spectacle Kairós - Compagnie FIKA. Immersion sensorielle entre acrobatie et danse / Tout public dès 6 ans - Durée : 40 min.

28E ÉDITION DES SPECTACLES DE GRANDS CHEMINS

Du 22 au 26 juillet 2025
– Ax-les-Thermes et Haute-Ariège

C'est le rendez-vous incontournable des arts de la rue, mêlant cirque, théâtre, musique, balades artistiques, rando-spectacles et cinéma.

Quinze compagnies investiront les rues, les sentiers et les cœurs.

Dès le 24 juillet, place à la musique sous la Halle du Parc du Casino avec une programmation festive jusqu'au bout de la nuit !

LES FÊTES EUROPÉENNES, LE RETOUR TANT ATTENDU !

Du 14 au 17 août 2025
– dans toute la ville

Après une année de pause, les Fêtes Européennes reviennent avec des concerts, spectacles, animations et tournois pour tous les goûts.

Spectacles :
• Meraki – Cie Edu Manazas (cirque),
• Bien, Reprenons – Cie Muerto Coco (théâtre & musique).

Concerts :
• Tchaï Kolectiv (Balkans),
• Alberri Sonori (trad italien actuel),
• Super Panela (fusion colombienne),
• Tanuki Juke Box (électro live),
• Collectif K-WAÏ (DJ Sets)

Et aussi : atelier cirque, démonstrations de danse, animations dans le parc, tournoi de foot, concert de rap, tournoi de skate avec l'association Aigre Douce.

ET TOUT L'ÉTÉ…

Des concerts, des spectacles, des animations de rue, du cinéma en plein air, des ateliers de pratiques artistiques, pour tous les publics et tous les âges !

C'EST DÉJÀ LA RENTRÉE… MAIS ON TERMINE EN BEAUTÉ !

FESTIVAL DES SAVEURS

Du 4 au 7 septembre 2025

Le rendez-vous gourmand à ne pas manquer pour finir l'été en saveurs et en musique !

Marché fermier et artisanal, concerts, spectacles et animations en centre-ville.

Infos : www.festivaldessaveurs.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 7 septembre, de 10h à 17h

Envie de pratiquer une activité, de rejoindre un club ou de devenir bénévole ? Venez rencontrer les associations axéennes, en plein cœur du Festival des Saveurs.

Le guide des associations 2025/2026 sera distribué sur place.

INFOS ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Retrouvez le programme de l'été et le bilan d'activités de 2024 sur www.ax-animation.com et www.pyrenees-ariegeoises.com/a-voir-a-faire/sortir/agenda.

Inscrivez-vous aux newsletter pourle programme des événements et le programme de cinem'Ax.

PARC D'ESPAGNE : UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR LA PISCINE MUNICIPALE !

Par Valérie Adema, adjointe chargée des associations et du sport.

La rénovation de notre piscine municipale s'est imposée comme une évidence. Vieillissante, elle présentait de nombreuses problématiques, tant sur le plan technique que fonctionnel, rendant les interventions d'entretien coûteuses et de plus en plus fréquentes.

> Tout le système hydraulique (conduites d'eau, bac tampon...) a été entièrement revu. Certaines conduites en fonte dataient encore de la création de la piscine !

Chaque année, de larges pans de carrelage se décollaient sur les plages, tandis que la coursive se détériorait considérablement. Les gradins, peu adaptés à la baignade, n'ont pas pu être conservés.

Mais leur démolition a permis de mettre à jour un mur en pierre d'origine, de très belle qualité, que nous avons choisi de mettre en valeur.

Les plages en béton désactivé, désormais utilisées, résisteront bien mieux aux importantes variations de température du site, contrairement aux anciens carrelages.

Côté confort, la plage sera équipée de transats neufs, pour une expérience plus agréable et reposante.

> Parmi les nouveautés les plus attendues, un toboggan à réception autonome a été installé.

Cette installation fait suite à de nombreuses demandes répétées des enfants et adolescents, régulièrement transmises aux agents de la piscine, qui ont fait remonter cette attente. Ce nouvel équipement apportera un véritable plus pour les jeunes, qui étaient parfois moins attirés par la piscine ces dernières années.

Fort du succès du premier, un deuxième padel a également été installé. Et sur le terrain numéro cinq, une nouveauté fait son apparition : le pickleball, un sport plus accessible que le tennis ou le padel, idéal pour s'initier ou jouer en famille.

D'un point de vue écologique et économique, les travaux permettent de réduire significativement notre consommation d'eau de ville, avec une économie estimée à près de 8 000 € par an.

En effet, l'eau des pédiluves et de nettoyage proviendra désormais des eaux de récupération des thermes. Un geste à la fois responsable et malin.

Enfin, l'accueil du public a lui aussi été repensé. Grâce à l'implication des employés communaux, le bâtiment a été réaménagé, supprimant un poste auparavant dédié à la distribution de cintres. À la place, des casiers seront mis à disposition des usagers.

Une économie non négligeable, avec 30 000 € de travaux évités.

> Avec ces rénovations, notre piscine se transforme en un lieu plus agréable, plus moderne et plus durable, au service de tous les Axéens et visiteurs.

SPORT ET NATURE : DEUX RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES CET ÉTÉ À AX-LES-THERMES

Cette année encore, notre commune a le plaisir d'accueillir deux événements sportifs majeurs

Du 18 au 20 juillet 2025, l'Ultrariège revient pour sa 5ème édition.

Cette course d'endurance en montagne, devenue incontournable dans le calendrier des trailers, rassemblera près de 1 200 coureurs répartis sur 5 distances.

> Un rendez-vous sportif mais aussi festif, où se mêlent dépassement de soi, paysages exceptionnels et convivialité.

Autre événement attendu : le grand retour de la Maxiavalanche, les 7 et 8 septembre 2025.

Cette course de VTT de descente partira comme à son habitude de Bonascre pour rejoindre Ax-les-Thermes, à travers un parcours technique et engagé.

Il y a deux ans, plus de 250 participants avaient relevé le défi.

Nous espérons une affluence tout aussi forte cette année, et pourquoi pas, encore plus de passionnés sur la ligne de départ !

> Nous vous invitons à venir nombreux encourager les sportifs, et profiter de l'animation qu'ils apportent à notre belle vallée.

LE CHSL (CENTRE HOSPITALIER SAINT-LOUIS) S'ENGAGE POUR LES MALADIES RARES

Un projet ambitieux au service des Axéens !

C'est avec une immense fierté que nous saluons aujourd'hui l'engagement du Centre Hospitalier Saint-Louis dans la recherche et la prise en charge des maladies rares.

Cet engagement s'illustre notamment à travers le syndrome d'Ehlers-Danlos, une affection héréditaire encore trop méconnue et souvent difficile à diagnostiquer.

Ce syndrome peut se manifester sous des formes cliniques très variées. Il est causé par une anomalie incurable, à ce jour, de la production du tissu conjonctif.

> Cette altération entraîne une souplesse excessive des articulations, une peau très élastique et une fragilité générale des tissus.

À l'occasion d'une table ronde organisée le 3 juin dans le cadre de la rencontre annuelle dédiée à la recherche médicale sur les maladies rares en Occitanie, l'équipe du CHSL va présenter un projet novateur et ambitieux, visant à structurer un parcours de soins adapté pour les patients atteints de cette pathologie.

Une initiative qui place notre établissement à la hauteur des plus grands, et témoigne de la qualité des professionnels qui y exercent chaque jour avec passion et détermination.

Monsieur Sylvain Boussemaere, directeur de l'établissement, et Docteur Marie-Hélène BITTERMANN, porteuse du projet, se sont exprimés sur l'importance de ce projet :

> « C'est un véritable motif de fierté que de voir notre hôpital s'engager dans un tel projet. Nous portons une dynamique humaine et médicale forte, au service de tous. »

Un enthousiasme partagé par les représentants de la commune et les partenaires du territoire, qui, même absents physiquement, ont tenu à manifester leur soutien.

> « Nous sommes tous fiers du Centre Hospitalier Saint-Louis qui s'engage dans la recherche pour des maladies orphelines », a notamment déclaré Dominique Fourcade, maire d'Ax les Thermes.

Ce projet de prise en charge du syndrome d'Ehlers-Danlos marque une nouvelle étape dans l'évolution du CHSL, et confirme sa place essentielle au cœur du système de santé local et l'offre de soins territoriale.

Les Axéens peuvent être fiers de leur hôpital : il a décidément, tout d'un grand.

LE CCAS, UN ACTEUR ESSENTIEL DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Par Valérie Adema, présidente du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle central en apportant aide et soutien à différents publics, des plus jeunes aux plus âgés, ainsi qu'aux personnes en situation de précarité.

Un soutien affirmé à la jeunesse et au sport

> Parmi ses actions, le CCAS s'engage activement auprès de la jeunesse axéenne.

Il prend en charge l'entrée à la piscine municipale, peut aider pour la participation aux voyages scolaires et à diverses activités sportives ou éducatives.

Concernant la pratique du ski, il accompagne les enfants de moins de 12 ans scolarisés à Ax en finançant leur forfait.

Il peut aussi compléter le forfait "CCHA" pour les autres jeunes de la commune.

Des aides peuvent aussi être accordées pour la location de matériel ou la participation aux mercredis à la neige, afin de permettre à toutes les familles en difficulté, même les plus éloignées de cette pratique, de profiter de la montagne.

> Ces dispositifs traduisent une volonté claire : favoriser l'accès au sport et à la culture pour tous, sans discrimination.

Des moments de partage pour nos aînés

Le CCAS œuvre également à maintenir le lien social avec les aînés, à travers des temps forts de convivialité particulièrement appréciés comme le repas de fin d'année ou la distribution du colis de Noël qui vient apporter un peu de douceur en cette période festive.

Un budget protégé, une priorité affirmée

Quelques soient les contraintes budgétaires, le budget du CCAS restera une priorité pour la commune et restera sacralisé dans le budget communal : à travers l'ensemble de ses missions, le CCAS confirme sa place au service des habitants.

> Son action s'inscrit dans une volonté de répondre concrètement aux besoins sociaux, en tenant compte des réalités du territoire.

Il continuera à œuvrer pour accompagner les publics les plus fragiles, jeunes ou moins jeunes, dans un esprit de solidarité.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

fin de renforcer son action sociale, la commune a choisi d'être référencée par l'association Solinum.

Cette collaboration permet d'accompagner au mieux les personnes en difficulté grâce au Soliguide, un outil numérique précieux.

> Ce guide en ligne référence les lieux, services et dispositifs utiles pour les publics fragiles : alimentation, accueil, hébergement, hygiène, insertion professionnelle, droits sociaux, etc.

Il s'adresse aussi bien aux bénéficiaires qu'à leurs accompagnants (travailleurs sociaux, personnel médical, bénévoles…).

Le Soliguide est disponible dès juin 2025, et marque une nouvelle étape dans l'accès facilité à l'information et à l'aide de première nécessité.

> contact : Marion Ona
> chargée de développement local
> ariege@solinum.org

Google Play App Store

COUR D'ÉCOLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec le changement climatique et les intenses canicules, la cour de l'école est devenue parfois impraticable par nos élèves du primaire.

> Depuis 2023, mais surtout en 2024, nous avons travaillé collectivement en concertation avec les enseignants, les enfants, les personnels du CLAE, accompagnés par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et l'ANA (Association des Naturaliste Ariégeois) afin de porter un projet de cour de récréation, très qualitative et qui se prêtera à tous les usages de façon équilibrée.

Une petite partie restera en goudron, tout le reste sera soit stabilisé comme devant le Casino ou végétalisé, avec du broyat et des plantes résilientes. De nouveaux arbres seront plantés.

Un espace en gradins (châtaignier locaux en Fuste) sera créé pour permettre l'école à l'extérieur.

Dès ce printemps, les enfants ont déjà planté des plantes grimpantes le long du grillage de la cour de l'école avec l'équipe municipale des espaces verts - chèvrefeuille, lierre, jasmin … et commencé à amener un peu de fraîcheur.

> Les enfants étaient très motivés, ils avaient compris l'impact de la végétation pour lutter contre la canicule. C'est la première étape de la végétalisation de la cour de l'école.

Cet été, le personnel municipal portera la totalité de ce projet qui était estimé à 180 000 € par le CAUE.

Ils sont très impliqués et ont compris l'enjeu pour nos enfants qui attendent cette réalisation dés la rentrée… même les grands du CM2 nous ont demandé de pouvoir revenir dans la cour de l'école…alors que l'an prochain ils seront au collège !

RÉNOVATION DES LOGEMENTS À LA GENDARMERIE

> Depuis quatre ans, nous sommes en pourparlers avec l'office HLM et le Conseil Départemental pour rénover la Gendarmerie et les choses se précisent enfin.

La commune s'engage depuis le début, à participer au projet en réalisant un accès le long du ruisseau le Sorgeat pour désenclaver les locaux de la Gendarmerie et de goudronner la cour devant le bâtiment

Le département quant à lui a délégué la maîtrise d'œuvre à l'office HLM pour rénover des locaux.

Le temps des travaux, la commune mettra à disposition de la Gendarmerie, un local à l'ancienne Mairie pour avoir une permanence locale.

Les travaux vont concerner la réfection de la toiture, le remplacement des menuiseries, l'isolation des façades par l'extérieur et la réhabilitation des logements et des installations thermiques nouvelles.

L'aspect énergétique est primordial au niveau des logements, ainsi nous pourrons espérer retrouver des gendarmes avec des familles qui jusqu'à présent, hésitaient à venir tellement il était difficile de chauffer les logements.

> Les locaux seront parfaitement adaptés à une Gendarmerie du XXIe siècle

L'ADRESSAGE : COMPÉTENCE COMMUNALE

Par René Roques, élu en charge de l'adressage

> En vertu de la LOI du 22 février 2022, dite LOI 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Simplification) l'adressage est réalisé sous la responsabilité du Conseil municipal de la commune.

Un adressage complet implique des actions politiques :

• La commune délibère sur les noms des voies publiques, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits, et prend des arrêtés pour les numéros des locaux adressables.

Cette dénomination, en concertation avec la population, a été réalisée à Ax en 2023.

• Une information sur le terrain : la commune informe les administrés et entreprises et affiche les noms des voies sur des panneaux signalétiques. 2 panneaux ont été posés à la gare et sur Bonascre.

• Et la transmission sous un mois des noms des voies et lieux-dits ainsi que les numéros sous forme d'une Base Adresse Locale (BAL), sur l'emprise communale, à la Base Adresse Nationale.

La Base Adresse Locale contient toutes les adresses de la commune.

Ce qui sera fait à la fin de la démarche.

La Base Adresse Nationale agrège les BAL communales, puis met à disposition la donnée adresse sur l'ensemble du territoire

Un bon adressage permet :
• aux services d'urgence d'arriver au bon endroit plus rapidement,
• un raccordement efficace aux réseaux d'énergies ou de communication,
• d'avoir une fiabilité précise pour les indications Gps.

Un travail important est en cours sur la commune, suite aux constructions nouvelles, à des changements de destination de certaines bâtisses, à des numérotations anciennes fantaisistes (ex : avenue Delcassé : 39 a, 39 ,... 39 e ? !!! ou rue et impasse des chalets avec une numérotation portant à confusion) et aussi des doubles numéros dans la même rue.

> Quand la démarche d'adressage sera terminée, la commune communiquera, pour ceux qui seront impactés, la nouvelle adresse et délivrera un certificat de numérotage.

Elle accompagnera pour accomplir les formalités gratuites auprès des différentes administrations.

LABEL QUALITÉ, CONFORT, HÉBERGEMENT

Vous souhaitez valoriser votre meublé de tourisme ?

> La commune d'Ax-les-Thermes soucieuse d'opérer une montée en gamme du parc d'hébergement vous accompagne avec l'expertise du cabinet Lichô, afin de vous permettre d'obtenir le label « Ax Qualité Confort Hébergement ».

Ce label permet d'opérer un classement des logements de 3 à 5 diamants en fonction des prestations, du confort et des services proposés.

Le label est aujourd'hui reconnu, il se déploie dans nombre des stations de montagne de renom et entame désormais la conquête des stations balnéaires.

> L'accompagnement et l'obtention du label par le cabinet Lichô sont gratuits pour les propriétaires. Ils sont pris en charge par la commune.

Pour plus de renseignements, veuillez vous rapprocher de la Mairie d'Ax-les-Thermes au 05 61 64 20 21

TRAVAUX DIVERS

Par Alain Mayodon, adjoint en charge des travaux

Rue Rigal

Enfin ! Le sinistre trou de la rue Pilhes appartient au passé, et la rue de la Boucarie va pouvoir de nouveau être empruntée.

Un bâtiment de qualité voit le jour, fruit d'un travail de fond mené en étroite collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France.

> Le résultat est à la hauteur : un immeuble soigné, bien intégré à son environnement.

À l'origine, l'aspect général évoquait plutôt une construction en bord de mer, avec ses grandes terrasses et ses volets roulants !

Le chantier, lui, n'a pas été simple. Très contraint, avec peu de zones de stockage, il a nécessité plus de temps qu'un projet équivalent sur un site plus spacieux, ce qui a aussi eu un impact sur son coût.

Pour équilibrer l'opération, le porteur de projet privé a choisi de développer une résidence touristique de 17 appartements — dont il reste propriétaire — ainsi que quelques locaux commerciaux.

> Ce choix garantit un véritable outil au service de l'activité économique locale.

Un projet en logement à l'année n'était tout simplement pas viable financièrement. Sans cette formule, il aurait probablement été abandonné.

RÉSIDENCE ENTRÉE SUD

Le porteur de projet a lancé les travaux : la grue est en place et deux des trois bâtiments sont déjà en cours de construction.

> Le projet, porté par Aquipierre, se distingue par sa qualité architecturale et ses prestations haut de gamme. Les prix au mètre carré reflètent ces caractéristiques.

Nous espérons néanmoins que certains appartements pourront être destinés à de la résidence principale, même si le modèle économique penche plutôt vers la résidence secondaire.

D'ailleurs, d'autres résidences, comme le Bristol, la Tute de l'Ours ou les Tennis et la résidence Bellevue, initialement prévues pour des résidences secondaires, ont peu à peu vu apparaître des logements à l'année.

La dynamique est bien là : cela faisait des décennies que l'on n'avait pas vu autant de grues à Ax-les-Thermes.

> Les investisseurs privés ont retrouvé confiance et misent sur notre territoire : 9 millions d'euros investis par Aquipierre, 3 millions sur la rue Rigal, 17 millions pour le projet du château de Villemur. Un véritable tournant !

TRAVAUX DIVERS

BAZERQUES 1 2 ET 3 (CHANTIER ENEDIS)
Renforcement de l'alimentation électrique, changement du poste de transformation et reprise des alimentations MT / BT par poste au sol Goudronnage de la route pour reprise des tranchées.

BONASCRE (CHANTIER SMDEA)
Reprise de la conduite d'eau et de l'assainissement sur la rue des Lagopèdes et de la Griolle.

EN CASTEL (CHANTIER SMDEA ET SDE09)
Reprise de réseaux sur Bd Louis Rolland et de la Source, puis goudronnage du boulevard Louis Rolland à l'automne.

QUELQUES RAPPELS !

LOCATION DE MEUBLÉ

Enregistrer votre meublé de Tourisme… C'est obligatoire !

Les locations meublées de tourisme doivent être déclarées en mairie. Pour toute information appelez le 05 61 64 69 97 ou écrivez à dev.immo@mairiex.fr

INFORMATION URBANISME

Tous travaux (quelle que soit leur nature - changement de menuiseries, modification en façade, clôture, etc...) réalisés sur des propriétés bâties (immeuble, maison individuelle ...) sur l'ensemble du territoire de la commune d'Ax-les-Thermes (hameaux compris) doivent impérativement faire l'objet du dépôt d'une déclaration préalable à la mairie.

A titre d'information, une grande partie de la commune est classée Site Patrimonial Remarquable et est soumise aux décisions de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Direction Départementale des Territoires sur les travaux projetés.

Pour toutes précisions, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme par téléphone les mardi matin et jeudi après-midi ou par mail à urbanisme@mairieax.fr.

LA NAVETTE ESTIVALE

Dès cet été, retour de la navette gratuite de la piscine jusqu'aux lacs de Savignac grâce à la prise de compétence par la communauté des communes.

PARCOURS TRUITES LOISIR AUX SABLIÈRES DE SAVIGNAC LES ORMEAUX

L'association "La truite Fario de la Haute Ariège" met en place un parcours truite loisir. Ce parcours est destiné à tous les pêcheurs muni de leur carte et particulièrement pour les débutants afin d'attraper leur première truite.

Une fois par mois de mai à octobre, ce sont près de 80 kgs de truite arc-en-ciel qui y sont déversés !

Les cartes de pêche sont disponibles au Camping de la Marmotte, à l'Office de Tourisme ou sur internet.

TRANSMISSION RÉUSSIE BIENVENUE À EUX !

QUINCAILLERIE D'AX

Voilà un an maintenant, la quincaillerie de la commune "Alix Quincaillerie", créée il y a près de 80 ans, a changé de propriétaire.

Après le départ en retraite de Franck Desdouets qui lui-même avait succédé à François Rastouil, c'est Cédric Julien qui a repris ce commerce cher au cœur des Axéens.

Après plusieurs années dans une grande enseigne de matériaux, il a choisi de reprendre ce commerce dans notre cité thermale en conciliant tradition et matériaux modernes. M. Cédric Julien fait maintenant partie du paysage axéen et, nous en sommes sûrs avec le même succès et la même longévité que ces prédécesseurs.

LE LIEU

Avec le départ à la retraite de Patrick Robinet, figure bien connue pour son activité d'imprimerie chez Ax Multi Service puis au Studio du Château, une étape importante s'achevait après plus de 25 ans d'engagement professionnel sur notre territoire.

La reprise de cette activité par "Le Lieu Production" permet de garantir la continuité d'un service apprécié de tous, essentiel à la vie locale, tant pour les particuliers que pour les structures professionnelles.

En parallèle de cette activité, Le Lieu Production développe également un espace d'exposition photographique et mène des projets audiovisuels, avec la volonté de s'inscrire pleinement dans la vie culturelle et entrepreneuriale du territoire. Installée rue de l'Horloge, l'équipe souhaite contribuer activement à la vitalité locale à travers la vidéo, la photographie et l'impression.

NOTAIRE D'OC

Maîtres AMALRIC qui avait rejoint l'équipe des NOTAIRES D'OC en 2022, a cédé sa place à Maître MILLET, notaire à AX-LES-THERMES depuis le 9 décembre 2024.

Ce groupe est composé de notaires dynamiques. Ils attachent beaucoup d'importance à une forte proximité avec leurs clients, ainsi qu'à la qualité et à la rapidité du travail fourni.

Adresse : 33 Avenue du docteur Gomma, 09110 Ax les thermes

État civil arrêté au 26/05/2025.
Nota : « la publication dans la presse des mariages et des naissances est soumise à l'autorisation des époux ou des parents de l'enfant »

NAISSANCE

BRETHES DUPONT Pyrène, Kira, Aliénor, Alix le 12/10/2024
GAY JULLIARD Inoa, Pierre, Georges le 10/11/2024
IFAIDI GALLEGO Melihale 19/12/2024
LAGRANCOURT Raphaël, Luc, Simon le 19/12/2024
GALY Mattia, Marcel le 13/03/2025
ELCHEBIR Ali le 24/03/2025

DÉCÈS À L'HÔPITAL SAINT LOUIS

NOT Pierre, Clément, Raymond le 16/10/2024
PATARD Claude, Henri, Léon le 16/10/2024
VERGNE Josiane, Paulette Vve ROUZAUD le 19/10/2024
LAIGLE Roberte, Henriette, Marie Vve CLASTRES le 6/11/2024
CARRIERE Jean, Mathieu le10/11/2024
GONZALEZ SALAZAR Jesus le 15/11/2024
DIAZ SANTANDER Maria Del Carmen Vve BAROU le 16/11/2024
FRANCAL José, Emilien le 17/12/2024
CHAUBON Eliette, Jeanne, Suzanne Vve BAYLE le 20/12/2024
ROSSA-NAUDI Conception Vve SICRE le 21/01/2025
MARTUCHOU Gabrielle, Jeanne le 2/02/2025
BOYER Claude, Eugène le 11/02/2025
SICRE Louise, Françoise, Catherine Vve AUTHIER le 17/03/2025
LACALLE Ginette, Marie Vve MARQUET le 10/04/2025
MONCADE Yvette, Josette Vve GARRETA le 13/05/2025
MONESTIER Germaine, Pierrette, Marie le 19/05/2025
BERGÉ Jeannie, Henriette, Raymonde ép. CIUTAD le 25/11/2023
SICRE Renée, Alice, Marie Vve NAUDY le 7/12/2023
SIRECH Jacqueline, Danielle, Marie, Yvonne ép. DELBOSC le 3/01/2024

PARRAINAGE CIVIL

COUT GONCALVES Maëly le 5/04/2025
RANTY GARRIGOS Noah le 24/05/2025
RANTY LANOIS Maïlys le 24/05/2025
RANTY LANOIS Ugo le 24/05/2025
RANTY LANOIS Alessandro le 24/05/2025

MARIAGE

RINALDI David et DUPONT Julie, Marie, Anaïs, Charlotte le 29/03/2025

DÉCÈS

QUILLET Françoise ép. MARTY le 13/7/2024
SICRE Emile, Jean-Marie le 18/10/2024
FERNANDEZ PRESA Esteban le 19/10/2024
LAURENS Jean-Jacques le 12/11/2024
SICRE Marie, Louise, Henriette le 18/11/2024
VIDAL Carole, Marie-France ép. LASCOURS le 20/12/2024
CASTANY Josefa Vve FERNANDEZ le 3/02/2025
SIRET Didier, Joseph le 6/02/2025
VERGÉ Jacques, Jules, Victor le 8/02/2025
MARFAING Pascale, Marie le 11/03/2025
BAGEOT Jacqueline, Louise Vve SIMONNE le 9/04/2025
INGRAT Sandrine, Jacqueline, Michelle ép. DEVOS le 21/05/2025
SAGIT Rolande, ép. BRILOE le 29/05/2025

DE LA PROMENADE... AUX ALLÉES.

Étude et texte réalisé par l'ACAP - Association des chemins d'Ax et du Patrimoine

Cette place emblématique de notre cité a, au cours des siècles et à de multiples occasions, changé de nom, de fonction ainsi que d'esthétique.

> « Couloubret » : ce nom vient de *couloubrou* (« colobron » en occitan) qui désigne le petit de la couleuvre, inoffensive, qu'on trouvait près des différents bassins d'eau chaude situés dans ce quartier de la ville.

1241 : Dans la charte de privilèges donnée aux Axéens par Roger IV, dit Roger-Rotfer, Comte de Foix, il y est écrit dans l'article 3 « *le Seigneur d'Ax ne pourra changer la destination du marché et de la promenade* ».

Terme que l'on retrouve lors des témoignages portés devant les inquisiteurs Jacques Fournier et Geoffroy d'Ablis entre 1308 et 1325, associé à celui de platea, la place. La promenade, très certainement un espace devant les bains du Couloubret, borné par l'église à l'est, faisant face aux murs de la ville, était une succession d'espaces cultivés, auxquels s'ajoutait l'espace de foire, la place.

Cette charte instituait également une foire à la Sainte Croix de septembre, c'est-à-dire le 14 septembre ; puis plus tard une deuxième foire à la Sainte Croix de mai c'est à dire le 3 mai.

Depuis ce temps, cette foire aux bestiaux, surtout des bovins et aussi des équins, se tenait sur les allées du Couloubret.

Au XVIème siècle, les Consuls de « la Vila d'Ax » (en occitan prononcé « bilo ») géraient les affaires de la Cité, quand il faisait beau, sous un grand ormeau planté sur la Place Neuve ou Manobre. (Manòbra en occitan). Celle-ci était située en haut des allées du Couloubret, près de l'église Saint Vincent et de la chapelle Saint Jean d'Auze.

Cet espace faisait partie des lieux de réunion des Consuls. Par exemple, en juillet 1588, « *sous l'orme de la Manobre [il est décidé] qu'il fallait demander un maistre d'escole* ».

Dans le dénombrement de 1672, pour le roi Louis XIV, sont citées les différentes places de la ville :

- article 3 « *Place Neuve ou de la Manobre, où est un grand ormeau, et à sa suite une autre petite place, appelée la Clastre, près de l'église paroissiale.*

- article 5 « *Place dite du Couloubret, où il y a bain des eaux chaudes* » *(alors une piscine à ciel-ouvert appelée Le Bain-Fort, également dénombrée en 1672.*

Ces informations collectées dans les archives par H. Marcailhou d'Aymeric pour sa « Monographie de la Ville d'Ax » (1886) et restituées sur un plan détaillé, montrent que, depuis au moins le Moyen-Âge, cet espace était en fait divisé en trois parties, chacune ayant une fonction définie. Découpage que l'on retrouve sur les plans de 1824 et le cadastre de 1827. La promenade, issue des jardins médiévaux était devant les bains du Couloubret (de l'ouest des allées actuelles jusqu'au milieu), lui succédait la Manobre (ou « Couloubret supérieur »), espace de travail pour les activités agricoles employant des « manouvriers » (les journaliers, payés à la tâche quotidiennement) et enfin, jouxtant la chapelle Saint Jean (actuel café « Couteaux et fourchettes ») et l'église Saint Vincent un espace appelé la *clastre*, rappelant qu'autrefois entre ces deux édifices existait un petit cloître.

Il est mentionné également que sur cette place, au niveau de la Manobre, « *étaient ensevelis les suppliciés et tous ceux n'ayant pas droit à la sépulture ecclésiastique* », sans que cela ne soit prouvé.

Cependant au fil du temps et des mémoires, les espaces se confondent et s'entremêlent.

Une mention de la promenade apparaît en 1736 dans l'ouvrage de Félix Garrigou : « Étude chimique et médicale des eaux sulfureuses d'Ax (Ariège) » : « *Jean Tignol avait obtenu la jouissance, non-seulement des eaux qui naissaient près de l'hospice, mais encore des bains du Couloubret dont il n'avait jamais été parlé jusque-là. Ce fut dans le cours de cette année que la promenade voisine de ces bains, qui était sans doute la même que celle dont il a été question dans les actes du treizième siècle, fut complantée des beaux arbres qui en font encore l'ornement. On lui donnait alors le nom de Manobre.* » La place de la Manobre était plantée d'ormes et de tilleuls ramenés des forêts de la commune par les habitants en guise de corvée.

En 1758 dans l'ouvrage d'Abraham Sicre : « Mémoire sur les eaux minérales d'Ax » : « *la troifième claffe def eaux d'Ax, ce font cellef qui font fituéef au Couloubret, Promenade agréable qui n'eft éloignée def deux Portes de la Ville que d'environ 50 paf*».

En 1761, petit problème relevé par le conseil municipal de l'époque, concernant le commerce de la laine (les cordeillats) : « *Le commerce de la laine, le plus considérable dans ce pays-ci* »... « *On la fait sécher sur la place du Couloubret, où une file de saules porte grand préjudice au public, en ce que n'ayant d'autre lieu pour faire sécher la laine, dont le commerce fait un objet assez considérable, il en est privé par ce seul obstacle* »...

En 1804, l'esplanade du Couloubret fut plantée de platanes, suite à l'expropriation des jardins qui s'y trouvaient.

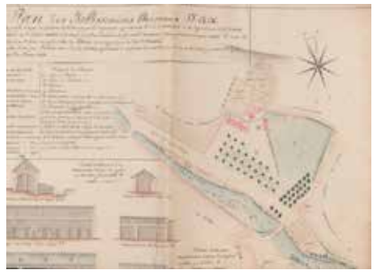

La première représentation de la Promenade se trouve sur un plan des établissements thermaux d'Ax, dressé par Belvèze aîné, géomètre à Pamiers en 1824. « *Elle est alors composée de quatre rangées d'arbres alignés entre la Lauze et l'établissement du Couloubret. Les deux rangées proches de la rivière, au sud, comportent neuf arbres chacune, la troisième rangée seulement sept et la quatrième rangée plus que trois. Cela s'explique par la présence d'un aqueduc qui traverse l'esplanade depuis l'église, au sud-est, vers les bains Montmorency, au nord-ouest* »

En 1859, un pyrénéiste anglais, Charles Richard Weld, qui séjourne à l'hôtel Sicre, décrit sa balade dominicale : « *Quand je rentrais à Ax dans l'après-midi, je trouvais la petite ville avec un air de vacances. La promenade - car Ax a une promenade, et une charmante qui plus est, au bord de l'Ariège, ombragée par de fins sycomores- était peuplée de visiteurs provinciaux prenant un plaisir évident à montrer des atours exagérés de la mode parisienne* ».

La promenade dont il s'agit ici, ne peut être que celle du Couloubret, car le parc du Teich n'existait pas encore et les exotiques sycomores étaient des platanes, arbre cousin.

En 1870, le Dr Speleus, dans son opuscule « Ça et là dans les Pyrénées », décrit le Couloubret en ces termes: « *Allons, ensuite faire une promenade en ville, sur le Boulevard, au Couloubret complanté de tilleuls séculaires et de platanes au feuillage touffu, imperméable aux rayons de soleil trop ardent* »

En 1889, Louis-Sophrone Fugairon écrit dans « Le guide-annuaire des étrangers aux eaux d'Ax » que « *les plaisirs et les distractions ordinaires des stations thermales à la mode ne manquent pas à Ax, grâce à son allée du Couloubret si animée, surtout le soir, où elle est éclairée .à la lumière électrique, à ses bosquets ombragés […]. La promenade se compose de spacieuses allées de platanes et de tilleuls dont les immenses branches au feuillage touffu forment trois voûtes […]. Une fraîche fontaine, et des bancs invitent le baigneur à venir y passer […] les heures inoccupées de la journée* ».

> Précédemment, sur une carte du même auteur, on peut découvrir les deux parties de la Promenade du Couloubret légendées :

R - le Couloubret du dessus
H - Bains Montmorency
R' - le Couloubret du dessous
I - bassin lavoir
O - établissement du Couloubret
Z - Casino
L - le parc de l'Horte

Sur le plan de la ville de 1902, la promenade est plantée de cinq rangées d'arbres, surtout des platanes, avec en son milieu un kiosque à musique.

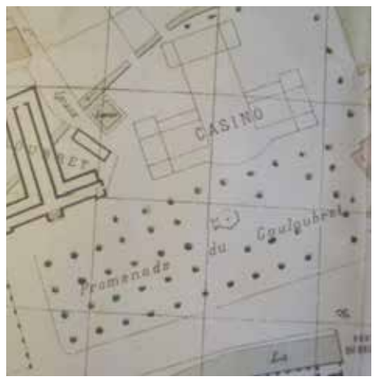

Vers 1912, une fontaine « l'enfant au caïman » du sculpteur Mathurin Moreau est installée sur la promenade. Elle symbolise l'installation du réseau d'eau courante dans la ville.

Trutat Eugène (1840-1910). Photographe. Chalet des Cascatelles, Ax, 11 août 1906.

On encense même en littérature, cette promenade. Ainsi, en 1931, dans « La vierge au sein de neige », Alphonse Marcailhou d'Aymeric écrit : « *Yvette et Francis étaient arrivés à cette Esplanade du Couloubret, fameuse par ses platanes, de vieux et majestueux platanes, des "lénas", étendant leurs frondaisons, plus que centenaires, sur les promeneurs écoutant le concert, près de la fontaine au Dauphin. Fontaine représentant un enfant nu, serrant, entre ses jambes, un long serpent, crachant l'eau à pleine gueule - On nommait ces platanes des "lénas", en commémoration, à l'époque de la plantation, de la célèbre bataille, par laquelle Napoléon, en 1806, écrasa la Prusse* ».

En 1961 la municipalité Salette continue les travaux de modernisation entrepris. Les grands platanes sont abattus, remplacés par des mûriers platanes plus à la mode et moins hauts, au pied desquels sont installés des parterres de fleurs, et au nord un îlot de fraîcheur, une fontaine est installée autour d'un gros rocher granitique apporté des éboulis de Mérens. Le haut de la promenade est agrémenté d'un grand parterre de fleurs et arbustes.

A la fin du siècle dernier, les parterres fleuris au pied des arbres sont remplacés par de la pelouse, et celui octogonal situé au pied de l'escalier du Casino est supprimé, laissant un grand espace goudronné.

Encore récemment, la Promenade se présentait sous la forme d'un rectangle presque parfait de 115 mètres de long et de 50 mètres de large environ, mais avec une déclivité importante de 7 mètres dans le sens Est-Ouest soit une pente de plus de 6 %.

Elle était délimitée :
- au Nord par le Centre Thermoludique et le Casino,
- à l'Est par l'église saint-Vincent et un restaurant,
- au Sud par la route départementale 613 A, ancienne Nationale 20,
- à l'Ouest par des habitations privées.

Jusqu'ici en terre battue, la promenade est goudronnée en 1948 grâce à l'action de la Compagnie Immobilière Foncière France-Indochine (C.I.F.F.I.C.) qui gérait le Casino.

De nos jours, l'installation de la ferme pédagogique lors du Festival des Saveurs perpétue l'ancienne tradition du foirail avec la présence des animaux de la ferme.

Suite à l'ouverture de la déviation de la RN20, en 2016, un projet de réhabilitation du centre bourg est réfléchi.

> En 2024 commencent les travaux de réaménagement « Cœur de ville » avec ceux de la Promenade et de l'ancienne Nationale 20 qui traversait la ville.

Le projet prévoit une mise à niveau côté Casino accessible directement depuis le Breilh, puis une succession de trois terrasses avec des pentes minimalistes permettant la déambulation des personnes à mobilité réduite.

Chaque terrasse est largement plantée reprenant les essences de la montagne, des arbres nombreux tels que chênes, hêtres, érables planes, ormes peu sensibles au réchauffement climatique et avec une densité plus importante que l'idée d'origine.

Une attention particulière est portée à la désimperméabilisation des sols.

> Ce projet vise le retour à la piétonisation, en favorisant les mobilités douces au cœur de ville.

#AX-LES-THERMES

L'actualité de notre commune c'est aussi en direct sur **notre page Facebook @MairieAxLesThermes** ou sur **notre site www.mairie-ax.fr** où vous pouvez retrouver entre autres, l'ensemble des parutions de la revue Ax'tualités.

SPECTACLES DE GRANDS CHEMINS EN HAUTE-ARIÈGE

PYRÉNÉES
AX-LES-THERMES

22-23
24-25-26
JUILLET
2025

Responsable de la publication
et de la rédaction : Marc Loison
Rédaction : ensemble des élus
Création graphique : Très Bien - tresbien.org
Impression : Le Lieu Production
Crédit photos : Cécile Lemoine, Cartes anciennes, Pyrénées FM, ACQS, Quentin Delahaye, Charles Ripon, ESF Bonascre, Mairie Ax les Thermes.

Mairie d'Ax les Thermes
05 61 64 20 21 - contact@mairieax.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, le mercredi et samedi matin de 9h00 à 12h00.